

# NOUVEL ELAN N° 38



Les enrobés des aires de stationnement et le pavage des trottoirs sont terminés.

En attendant la mise en place définitive des végétaux et éviter la prolifération des mauvaises herbes, l'engazonnement des massifs a été réalisé.

Les travaux de la partie supérieure de la place sont mis en œuvre.

L'entrée du village se fait par les feux tricolores.

Photo : emplacements des murs de soutènement des différents niveaux de la Place.



# BUDGET 2009

En séance du 27 mars 2009, le Conseil Municipal a approuvé et voté le budget 2009.

A l'automne de cette année, l'aménagement de la Place de la Mairie et la réhabilitation du bâtiment communal, devraient être terminés.

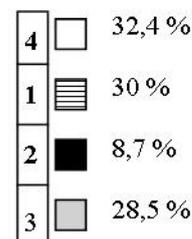
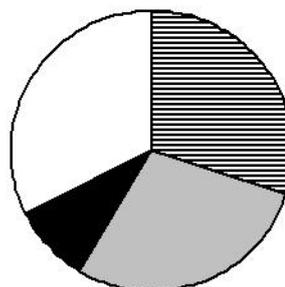
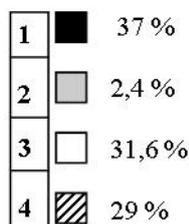
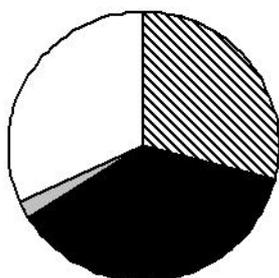
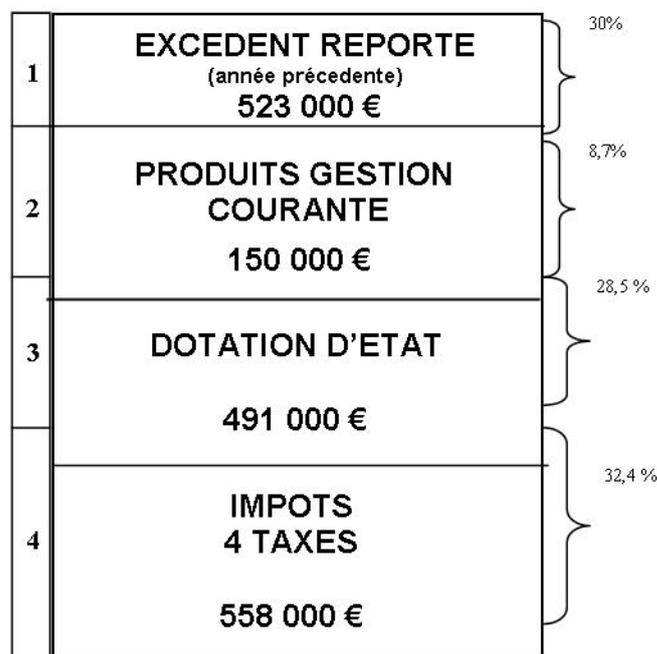
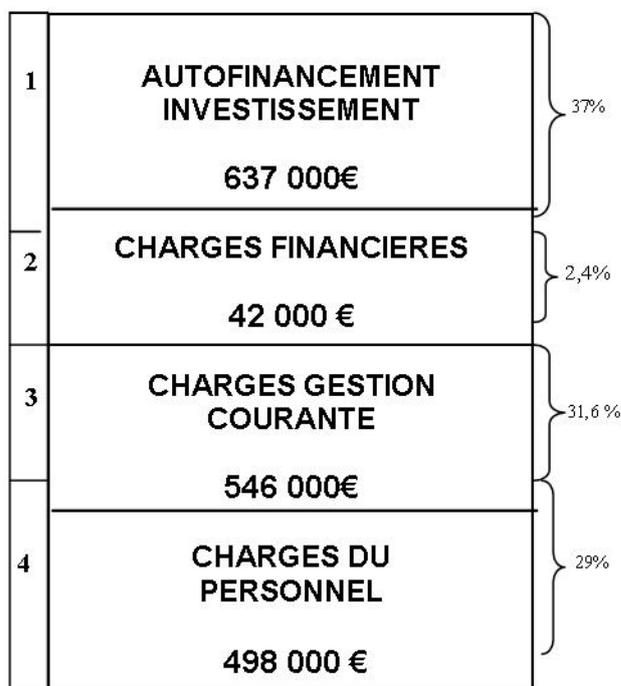
Comme nous l'avions prévu, le financement de ces gros travaux, réparti sur 2008 et 2009, n'entraîne pas de difficultés budgétaires.

Pour cette année, le Conseil Municipal a décidé d'augmenter les taux des 4 taxes de 2%, malgré un taux d'inflation très faible de 0,3%. En effet, les dotations d'état (représentant 30% des recettes du budget de fonctionnement) ont baissées de 5,4%.

## TAUX DES 4 TAXES

	CHEZY 2008	NATIONALE 2008	DEPARTEMENT 2008	CHEZY 2009
TAXE HABITATION	17,98 %	14,57 %	16,59 %	18,34 %
TAXE FONCIERE BATI	17,98 %	18,74 %	20,51 %	18,34 %
TAXE FONCIERE NON BATI	20,52 %	44,81 %	28,71 %	20,93 %
TAXE PROFESSIONNELLE	6,92 %	15,87 %	—	7,06 %

## FONCTIONNEMENT



## PLAN D'INVESTISSEMENT 2009- 2010- 2011

2008 – 2009	Réhabilitation Bâtiment Communal	<b>1 600 000 €</b>
2008 – 2009	Aménagement Place de la Mairie	<b>750 000 €</b>
2010 – 2011	Construction Ecole (remplacement des préfabriqués)	<b>380 000 €</b>
2009 – 2010	Réfection de l'Avenue de la Gare et parking	<b>284 000 €</b>
2009	Entretien voirie – rue du Vicariat – ST Fiacre	<b>230 000 €</b>
2009	Eclairage Place de la Mairie	<b>80 000 €</b>
2009	Ecole Primaire – remplacement Fenêtre Eco énergie	<b>50 000 €</b>
2009	Enfouissement Réseaux Avenue de la Gare	<b>40 000 €</b>
2009	Achat matériel, véhicules	<b>30 000 €</b>
2009	Travaux voûtes églises	<b>21 000 €</b>
2009	Travaux Entretien Divers	<b>24 000 €</b>
2009	Travaux Hydro viticole	<b>15 000 €</b>

## SUBVENTIONS 2009

<b>Activités Sociales et Sécuritaires</b>	
Service Incendie Départemental	27 500 €
Les Restos du Cœur	350 €
Associations diverses (Croix rouge, Secours catholique, Sécurité routière)	1220 €
<b>Animations et Culturelles</b>	
Comité des fêtes	6600 €
Fanfare	2750 €
Comité de Jumelage et Guernouille	815 €
Club de la P'tite maison	400 €
Les Aînés du Dolloir	400 €
Si Chézy m'était conté	330 €
Les Peintres du Dolloir	300 €
Protecteur des poissons	300 €
Informatique en Omois	350 €
<b>Animations Sportives</b>	
Football Club de Chezy sur Marne	2000 €
Judo Club	400 €
Tennis Club	400 €
SBT Tennis de table	400 €
Gym Féminine	200 €
Compagnie d'arc	200 €
Entente pétanque Chézy – Azy	250 €
Center dance	200 €
Pote en Ciel	200 €
Twirling Bâton	200 €
Unss Collège Charly	100 €
<b>Animations diverses</b>	
ACPG CATM	200 €
UCACM	250 €
<b>Activités scolaires</b>	
CES Charly	5000 €
Coopérative scolaire Chézy	900 €

## CENTRE DE PREMIERES INTERVENTIONS (POMPIERS)



Le Conseil Municipal du 19 décembre 2008 avait notifié au Directeur Départemental des Pompiers le refus de fermeture du centre de Chézy, imposé par leurs services.

Le centre de Chézy sur Marne n'est plus opérationnel depuis début août 2008 et le service départemental, pour des raisons d'efficacité de service et de Centralisation, maintient ses décisions.

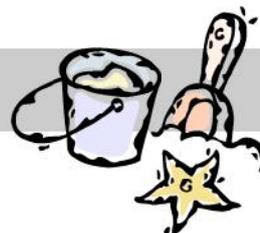
Le Lieutenant Colonel informe que la commune dépend maintenant du centre de Château-Thierry.

## DEFIBRILLATEUR

La Municipalité a fait l'acquisition d'un défibrillateur. Une formation aux premiers gestes de secours et à l'utilisation de ce nouveau matériel a été dispensée à dix membres du personnel communal représentant l'ensemble des différents services.



## VACANCES COLLECTIVES



### Enfants : Séjours de vacances collectives

Le Conseil Général a reconduit son aide en faveur des familles qui envoient leurs enfants en séjours de vacances collectives avec hébergement en hiver et en été.

Date limite de dépôt des dossiers : 31 mai 2009, délai de rigueur pour les vacances d'été (juillet et août).

Pour plus de renseignements concernant le versement de l'allocation, s'adresser en Mairie.

## NUISANCES SONORES



**La tranquillité de tous doit être respectée.**

Après 22 h, toute nuisance sonore doit être interrompue.

L'utilisation d'engins mécaniques est autorisée:

La semaine	Le Samedi	Le Dimanche et jours fériés
8h30 à 12h00 14h30 à 19h00	9h00 à 12h00 15h00 à 19h00	10h00 à 12h00

## ASSAINISSEMENT

Nous avons été obligés d'intervenir plusieurs week-end de suite pour désobstruer les postes de refoulement des eaux usées bouchés par des serpilières, des sacs plastiques, des lingettes de nettoyage et des couches pour bébés. Une pompe broyeuse a même été endommagée.

Nous rappelons que ces encombrants doivent aller dans vos poubelles.

## PASSEPORT BIOMETRIQUE

L'établissement d'un passeport biométrique se fait désormais en Mairie de Charly sur Marne ou de Château Thierry.

La Mairie de Chézy sur Marne peut vous fournir les formulaires nécessaires à son établissement.

Le prix du passeport est de 89 € avec photo.



### RAMASSAGE TEXTILE LE 17 MAI 2009

A partir de 8h30 par  
le LION'S CLUB

Dépôt des sacs devant  
le domicile



### INSCRIPTIONS DANS LES GROUPES SCOLAIRES

Ecole maternelle :

- Lundi 18 mai de 16h45 à 17h30
- Mardi 19 mai de 16h45 à 17h30
- Jeudi 28 mai de 16h45 à 17h30
- Vendredi 29 mai de 16h45 à 17h30

Ou sur rendez vous avant le 30 mai  
☎ : 03 23 82 82 41

**Documents à fournir :**

- Livret de famille
- Carnet de santé
- Certificat de domicile  
(délivré par votre mairie)
- Certificat d'aptitude à l'école  
(délivré par votre médecin)
- Certificat de radiation pour les enfants ayant déjà  
été scolarisés
- Numéro de sécurité social



**SITE INTERNET DE LA MAIRIE DE CHEZY SUR MARNE**



[www.mairie-chezysurmarne.fr](http://www.mairie-chezysurmarne.fr)